Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260409-D2026040903-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 9 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
03/04/2026

Conseillers en exercice
19

Président : M. Arnaud FAVE
Secrétaire de séance : Anne GRIMALDI

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le jeudi 9 avril 2026, à 18 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Arnaud FAVE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Arnaud FAVE, Sabrina BOTORNE, Benoit PERIOU, Gwénaëlle QUERE, Raymond TESSIER, Sandie COZ, Sylvie KWAYEB, Jacques LE STEUN, Anne-Sophie RUDE MENAND, Auguste GIRARDOT, Valérie LE NEN-HAMEURY, Franck BODENES, Françoise LAURENT, Bruno CASTREC, Florent LENCOTAnne GRIMALDI et Etienne LEROY

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Hervé PERNIN à Jacques LE STEUN et Katell CORRE à Bruno CASTREC

D 2026 04 09 03 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DE VOIRIE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil que la Commune de PLOUEZOC'H est membre du Syndicat Intercommunal de Voirie de Lanmeur.
A ce titre, le Conseil Municipal doit désigner deux délégués en charge de la voirie, le Maire étant membre de droit.
Monsieur le Maire propose de nommer les personnes suivantes : Auguste GIRARDOT, Sandie COZ,
Après en avoir délibéré, le Conseil, valide les désignations ci-dessous :

- **Titulaires** : Arnaud FAVE – Auguste GIRARDOT – Sandie COZ

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de
➢ la publication le ..... : 13/04/2026
➢ la transmission à la Préfecture le..... : 13/04/2026
Fait à PLOUEZOC'H, le 13/04/2026
Pour extrait conforme

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252

Arnaud FAVE, Maire